

# TARIFICATION

## GALERIE HAUTE

Mise à disposition événement :  
10 000 € HT / jour (tarif incompressible sur 24h)  
Mise à disposition montage/démontage :  
6 000 € HT / jour

## TOKYO ART CLUB

Mise à disposition événement :  
4 000 € HT / jour (tarif incompressible sur 24h)  
Mise à disposition montage/démontage :  
2 400 € HT / jour

## POWER ROOM

Mise à disposition événement :  
3 500 € HT / jour (tarif incompressible sur 24h)  
Mise à disposition montage/démontage :  
2 100 € HT / jour

## GRANDE VERRIÈRE / TRAVÉE & ALCÔVES GALERIE WILSON & GALERIE SEINE

Les espaces étant disponibles en inter saison, les tarifs sont sur demande.

## SAUT DU LOUP

Mise à disposition événement :  
17 000 € HT / jour (tarif incompressible sur 24h)  
Mise à disposition montage/démontage :  
10 000 € HT / jour

## ORBE NEW YORK

Mise à disposition événement :  
17 000 € HT / jour (tarif incompressible sur 24h)  
Mise à disposition montage/démontage :  
10 000 € HT / jour

## MARDI INTÉGRAL

Mise à disposition événement :  
50 000 € HT / jour  
(tarif incompressible sur 24h) pour tous les niveaux

### TARIFICATION

Le tarif de la location n'inclut pas les frais techniques classiques, tels que la sécurité, le nettoyage des espaces, la régie événementielle (interface avec vos prestataires) nécessaires à la bonne mise en œuvre de votre événement sur lesquels nous vous établissons un devis précis en fonction de votre événement. Devis disponible sur demande. Celui-ci varie en fonction de l'ampleur de votre événement, du nombre d'invités, de la durée d'occupation des espaces.

### LIVRAISONS

Les livraisons se font au 2 rue de la Manutention (accès par le quai de New York).  
Il n'y a pas de possibilité de stockage du matériel avant ou après l'événement (sauf dérogation).

### CONDITIONS DE LOCATION

Convention de mise à disposition d'espace à signer au maximum 1 mois avant l'événement (30 % d'acompte à la signature). Caution de 25% (lors de l'état des lieux d'entrée, signée entre le Palais de Tokyo et le responsable de l'événement à l'arrivée). Règlement du solde et des frais techniques au plus tard la veille de l'événement.  
État des lieux d'entrée avant les opérations de montage, puis de sortie à la fin des opérations de démontage et d'enlèvement.

### PRESTATIONS TECHNIQUES AUDIOVISUELLES

Le Palais de Tokyo et le groupe Novelty vous proposent en exclusivité une prestation technique (son, lumière, vidéo, électricité, structure) pour vos événements.  
Contact : [contact@novelty.fr](mailto:contact@novelty.fr) / 01 64 54 26 28

### TRAITEURS RÉFÉRENCÉS

Notre liste de traiteurs référencés vous sera communiquée sur demande.

### AMENAGEUR RÉFÉRENCÉ

Le Palais de Tokyo vous conseille les services de son partenaire, le groupe Jaulin, pour l'aménagement et la location de mobilier de vos événements. Jaulin vous propose une remise de 15 % sur vos locations.  
Contact : [djaulin@jaulin.com](mailto:djaulin@jaulin.com) / 01.69.79.20.24